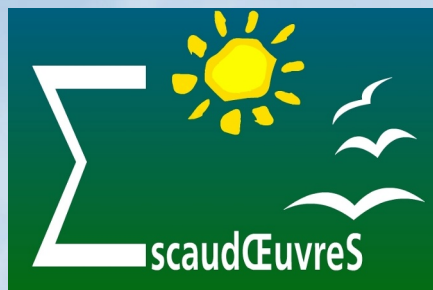


Flash Infos



Bulletin d'informations municipales
Septembre 2009 - N° 21



MUNICIPALITÉ D'ESCAUDŒUVRES

Mairie :

Tél. : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoeuvres.fr

Ouverture du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Permanence pour le public
le samedi matin de 9 h à 12 h.

Permanence de Monsieur le Maire sur rendez-vous :

Lundi matin et après-midi,
mercredi matin et le soir en
Mairie à partir de 18 h.

Les Élus :

M. Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

M. Guy LEFEBVRE

1^{er} Adjoint

Urbanisme et démocratie locale

M^{me} Nicole MORY

2^e Adjointe

Sports, jeunesse et loisirs

M. Maurice MORCHOISNE

3^e Adjoint

Travaux

M^{me} Annick RICHEZ

4^e Adjointe

École et petite enfance

M^{me} Anne-Sophie CANDELIER

5^e Adjointe

C.C.A.S.

M. André PLATEAU

6^e Adjoint

Culture, fêtes et cérémonies

M. Gérard DOMISE-PAGNEN

7^e Adjoint

Finances et développement
économique

M^{me} Marie-Thérèse DHAUSSY

8^e Adjointe

Environnement et cadre de vie

● Le mot du Maire

L'activité scolaire des enfants de notre ville a repris après les louables efforts consentis par la Municipalité pour les **six centres aérés et sportifs** en juillet et en août ; des félicitations aux animateurs bien dirigés par les Directeurs et Directrices.

Les **problèmes de voisinage** existent encore, mais sont moins fréquents. Les différends seront désormais réglés par M. SOUBIGOU, Conciliateur de justice pour Escaudœuvres, demandé auprès du Tribunal de Grande Instance. Durant cet été, des **dégradations** ont encore eu lieu en juin au **Club-House de Football**, en juillet à l'**étang** où l'acte volontaire d'un jeune a été reconnu. Fin août, le jeune **tagueur** ayant peint la salle polyvalente, des habitations privées et les murs de la Ville a été confondu et passera bientôt devant le Tribunal de justice. Tout ceci est très regrettable. Pour les mineurs, les parents sont responsables. Afin d'assurer la sécurité de tous les bâtiments publics par la vidéosurveillance, la Mairie portera plainte à chaque fois afin de dénoncer ces délits et vous protéger.



M. SOUBIGOU, Conciliateur de justice
Permanence en Mairie de Cambrai 03.27.73.21.50
sur rendez-vous après inscription de la saisine à l'accueil

Patrice ÉGO

Un petit conseil : les personnes qui ont le courage de m'écrire pour me donner des informations et me signaler quelques dysfonctionnements devraient tout de même signer leurs courriers pour en être remerciées. Cela resterait bien sûr confidentiel.

Activités communales du 1^{er} au 31 octobre 2009

● Théâtre de l'Âge d'Or « La bonne adresse »

Organisé par l'O.M.C.E.

Jeudi 1^{er} octobre 2009 à 20 h

Salle polyvalente - Entrée : 8.00 €

● Super Loto organisé par le Club du Temps Libre

Dimanche 4 octobre 2009 à 15 h - Salle polyvalente

● Rencontre littéraire

avec **Stéphanie FERRAT et Caroline SAGOT DUVAUROUX**

Samedi 10 octobre 2009 à 18 h

Médiathèque « Liberté » - Entrée gratuite

● Bourse multicollecion et d'armes anciennes

Dimanche 11 octobre 2009 de 9 h à 18 h

Salle polyvalente - Entrée gratuite

● Lire en fête

Animation Ciné-Goûter « Les Aventures du Prince Ahmed »

Mercredi 14 octobre 2009 à 15 h

Médiathèque « Liberté » - Entrée gratuite

● Super Loto organisé par l'association « Gardons la pêche ! »

Dimanche 18 octobre 2009 à 15 h - Salle polyvalente

● Festival animalier Exposition vente

Samedi 24 octobre 2009 de 13 h à 18 h

Dimanche 25 octobre 2009 de 9 h à 18 h

Salle polyvalente - Adultes : 3.00 € - 6 à 12 ans : 1.50 €

● Cérémonies



Le 14 juillet, avec l'Harmonie Municipale, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts



Discours de M. Le Maire le 14 juillet au centre Benoît FRACHON



M^{me} Sergine CARLIER et M. Bruno PACCOU

La traditionnelle cérémonie du 14 Juillet a permis de mettre à l'honneur deux habitants : M. Bruno PACCOU qui a sauvé de la noyade une Cambrésienne et M^{me} Sergine CARLIER qui a reçu la Médaille Nationale du Mérite pour son activité syndicale.

Ils ont tous deux reçu la Médaille d'Honneur de la Ville d'Escaudœuvres des mains de Monsieur le Maire.

Lors de la cérémonie de la Libération d'Escaudœuvres du 2 septembre, M. Patrice BALLAND, victime du braquage de la Poste d'Escaudœuvres a reçu la Médaille d'Honneur de la Ville d'Escaudœuvres des mains de Monsieur le Maire en présence de M^{me} Aline DYMON, Directrice de la Poste d'Escaudœuvres.



M. Patrice BALLAND : un sang-froid hors du commun



Venus entretenir les tombes des soldats, les jeunes Allemands de Hambourg ont été reçus à la Mairie

● ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT : maternels de 2 à 6 ans

Effectif stable au centre maternel pour les sessions de juillet et août, plus de 120 enfants ont pu découvrir de nouvelles activités proposées par les équipes d'animation compétentes.

Activités manuelles axées sur le thème de l'air avec la fabrication de moulins à vent, manches à air, une horloge météorologique et un grand jeu « la montgolfière du professeur ». Sortie à la ferme pédagogique de Sailly lès Cambrai avec, l'après-midi, fabrication de pain et cueillette de fruits. Sans oublier les nuits de camping précédées des veillées sur différents thèmes. Chaque semaine, une grande sortie : Dennlys Parc, zoo de Lille, journée à la mer à Sainte-Cécile ; comme les grands et les sportifs, ils ont pu découvrir l'accrobranche.



Activités manuelles



Veillée au pays des Mille et Une Nuits



Les petits enfants ont goûté à l'accrobranche à Sainte-Cécile



Visite du zoo de Lille



Jeux au Kidzy Parc

● ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT : enfants de 7 à 16 ans

Légère hausse des effectifs pour le centre primaire, un peu plus de 160 enfants ont été accueillis pour les mois de juillet et août. Une météo clémente a permis à tous de profiter au maximum de toutes les activités proposées.

Activités diverses et variées : piscine, patinoire, bowling, canoë, équitation et les grandes sorties : Berck, la mer de sable à Ermenonville, Dennlys Parc et en août le parc Astérix.

Une grande kermesse a réuni les trois centres le 13 juillet avant de parcourir la Ville avec les Gilles pour la retraite aux flambeaux.

Sans oublier les deux formations aux premiers secours par l'association de formation des secouristes du Cambrésis.



Formation AFPS / PSC1



Un petit tour de manège à Cambrai



La mer de sable à Ermenonville



● ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT : sportifs de 7 à 16 ans

Sports et détente au programme des centres sportifs de juillet et août rassemblant 80 jeunes. Les sportifs ont une nouvelle fois pu participer à des activités nombreuses et variées extérieures à Escaudœuvres et en partenariat avec les différentes associations de la Ville. En plus des activités pratiquées depuis plusieurs années : piscine, patinoire, équitation, bowling, laser game, accrobranche. De nouvelles activités sont venues s'ajouter au programme telles que planche à voile, tir sportif et une initiation à la capoeira en août par Action.



● Travaux

La commission des travaux s'est réunie le 15 septembre. Monsieur MORCHOISNE, Adjoint aux travaux, a montré sur le terrain la rénovation du **Chemin de Cauroir** : 1 km 800 d'enrobés pour une voirie légère avec interdiction de doubler. Les inondations de la route près de Cauroir ont été résolues par la pose d'une structure réservoir d'épaisseur 1,25 m. Cette route communale sera ouverte à la circulation quand les portiques seront placés à chaque entrée : limite de hauteur à 2,30 m ; interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Le **chemin donnant accès à la Résidence des Conquistadores - Picadors** a été refait avec de la grave et un enduit bi-couche pour piétons, cyclistes, motos. Face à ce chemin, le **chemin rural de Cagnoncles** a été refait avec du laitier afin de faciliter le travail des agriculteurs. L'entretien incombe à la Mairie.

Les **travaux au stade de football** sont quasiment achevés : tribunes repeintes, douches briquées, haies coupées, club-house modernisé et pose autour du stade de ternaire et d'enrobés ainsi qu'en haut près des tribunes.

Le plan du futur **parking JOLIOT-CURIE** a été montré aux membres de la commission. Ce parking sera construit en octobre de cette année 2009.



Avant la rénovation du chemin de Cauroir



Le nouveau chemin de Cauroir interdit aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes



Le chemin rénové ralliant le chemin de Cauroir aux Conquistadores - Picadors pour cyclistes, motos, promeneurs

● Environnement

Afin de mieux fleurir encore notre Ville, une pose de barrières a été effectuée au centre-ville et en haut de la rue de l'Épinette. Des bacs de fleurs y ont été fixés. Deux bacs ont déjà été volés au cours de l'été !

La Mairie a porté plainte face à ces deux délits.



● Rentrée des classes



L'École Suzanne LANOY (1) dirigée par M^{me} NOGUEIRA compte 69 élèves et des nouveaux enseignants : Anne DELCAMBRE, Antoine MASCAUX et Virginie ALIXANT.

L'École Jean LEBAS (2) a été dotée d'un nouveau directeur Sébastien DORMIEU qui enseignera aux CM1-CM2. Émilie GUILBERT aura en charge les CP, Sébastien DATTIGNIE les CE2-CM1, Florence LEFEBVRE et Thierry BOUTEMAN les CE1. Effectif 101 élèves.

À l'École Paul LANGEVIN (3), l'équipe enseignante reste inchangée 70 élèves y sont inscrits.

Bonne rentrée également à l'École JOLIOT-CURIE (4) qui compte actuellement 108 élèves et une nouvelle enseignante : Thérèse TISON.

● Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs pour les élèves entrant en 6^e a repris ses séances les mardi, jeudi, vendredi à la Médiathèque d'Escaudœuvres de 17 h 15 à 18 h 30 depuis le 8 septembre 2009.

Tous les élèves du CM2 des écoles d'Escaudœuvres étant arrivés au Collège en 6^e doivent s'adapter rapidement à un autre rythme de travail scolaire. **Ce sont des bénévoles (professeurs, professeurs à la retraite et parents) qui s'occupent des enfants désirant avoir une aide gratuite pour leurs devoirs scolaires.** Ce n'est pas une garderie donc la tenue correcte est exigée sans gêner le fonctionnement de la Médiathèque. Apprendre ses leçons correctement et faire ses exercices sont un travail fondamental devant être maîtrisé afin d'acquérir des notions plus complexes.

● Prime de rentrée scolaire

accordée par la Ville aux jeunes de l'enseignement secondaire (public et privé)

- de la 6^e à la Terminale : 16,77 €
- aux étudiants jusque l'âge de 26 ans : 30,49 €
- aux enfants handicapés scolarisés : 22,87 € (non valable pour les jeunes rémunérés en contrat d'apprentissage)

Documents demandés :

- 1 certificat de scolarité ou photocopie de la carte d'étudiant
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal (si le jeune est majeur, un relevé d'identité bancaire ou postal à son nom).

Octobre rose 2009

Prenez soin de votre santé, pensez au dépistage !

Depuis septembre 2000, l'association Prodes Cambrésis organise l'action « Octobre rose » dont le but est de sensibiliser les femmes du Cambrésis à effectuer leurs actes de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus.

De nombreuses actions seront mises en place à cet effet durant tout le mois d'octobre comme l'illumination en rose d'un bâtiment des communes du Cambrésis, la diffusion de l'information dans la presse orale et écrite ou encore la distribution de serviettes de table imprimées dans les restaurants du Cambrésis.

La Ville d'Escaudœuvres illuminera quant à elle sa Mairie en rose tout le mois d'octobre.



En juin 2009, nous, stagiaires de la formation HORIZONS à ACTION, avons choisi et mis en œuvre comme projet, de récolter des denrées alimentaires et de les remettre aux personnes les plus défavorisées de la ville d'Escaudœuvres.

En cette période de crise économique, nous nous sommes mobilisés pendant trois week-ends dans les supermarchés Match et Champion.

En accord avec Monsieur Patrice ÉGO, Maire, et Madame Anne-Sophie CANDELIER, Adjointe au C.C.A.C., nous remettons ces denrées au C.C.A.S. scaldobrigien car les jeunes en formation à Action sont toujours accueillis à Escaudœuvres dans d'excellentes conditions.



Escaudœuvres : un kangourou signalé dans la ville

vendredi 14.08.2009, 17:31 - La Voix du Nord

| HAINAUT |

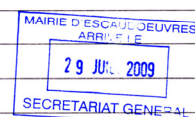
Jeudi soir, des administrés ont signalé la présence d'un kangourou dans Escaudœuvres. La police de son côté, qui s'est déplacée, n'a pas constaté la présence de l'animal.

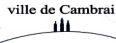
Insolite coup de fil donné aux policiers. Jeudi, vers 21 heures, les forces de l'ordre de Cambrai ont été appelées par des habitants d'Escaudœuvres. Ceux-ci assuraient alors avoir vu rue Jean-Jaurès, un kangourou divaguant sur la voie publique. La police qui s'est rendue sur place, n'a pas constaté la présence du grand mammifère australien. De même, au parc animalier d'Estournel, aucun kangourou ne semble avoir pris la poudre d'escampette.

Mardi 28/07/09

Petit mot pour se détendre

Après ses 2 victoires consécutives dans le Tour de France, ses fans et supporters vont pouvoir dire à Alberto Contador :
"qu'est-ce qu'on t'adore !"
salutations distinguées
Un septuagénaire d'Escaudœuvres





jeudi 21 mai 2009



Remerciements Bike n° Run

Monsieur le Maire,

L'organisation du 1^{er} Bike & Run d'Escaudoevvres qui s'est déroulé le dimanche 10 mai 2009 a vu la participation d'un beau plateau de triathlètes à la recherche de la qualification pour les championnats de France.

Cette épreuve organisée par Cambrai Triathlon suivant les règles de la Fédération Française de Triathlon, n'a pu être organisée qu'avec l'aide inconditionnelle de nos partenaires institutionnels et privés.

Par la présente, je tenais à vous remercier vivement ainsi que toute votre équipe municipale pour l'aide apportée à la réalisation de ce projet sportif à Escaudoevvres, en souhaitant que cette épreuve devienne pérenne au sein du calendrier sportif local.

A 2010

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, mes salutations les meilleures.

Sportivement,

Christophe Legrand
Pdt Cambrai Triathlon



Valenciennes, le 22 juin 2009

CP/CR

DON DU SANG
SITE DE VALENCIENNES
Centre Tertival
Chemin des Alliés
59300 VALENCIENNES
Tél. 03 28 54 79 16
Fax : 03 28 54 79 20

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
59161 ESCAUDOEVVRES



Monsieur le Maire,

Je tiens à vous exprimer notre très vive gratitude pour le précieux concours dont vous nous avez fait bénéficier en favorisant la réalisation d'une collecte de sang dans votre ville, le Dimanche 21 Juin dernier.

La participation au don du sang des 57 volontaires que nous avons pu accueillir en cette occasion, a contribué à nous permettre de satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui nous ont été adressées pendant cette période.

Vous renouvelant mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Directeur de l'Etablissement Français du Sang
« Nord de France »
Le Responsable du Site de Valenciennes

Docteur Philippe CABRE

CONSERVATION CAMBRESIS DU
MACHINISME AGRICOLE
- C.C.M.A. -

Journal officiel de la république
N° 999 du 19 avril 1999
Association Loi 1901

Siège social : Mr BOCQUET Philippe
23 ter, rue Guynemer
59400 CAMBRAI
☎ : 03.27.81.00.05
☎ : 06.77.13.62.57



Cambrai le 25.08.09

Monsieur le maire

*J'ai l'honneur au nom de l'équipe
Tracto retro de vous témoigner nos
remerciements, et le dynamisme que vous
apportez à Tracto retro tous les ans.
Quisiez vous transmettre le message
à vos collaborateurs et l'équipe technique*

*Recevez monsieur le maire
nos plus sincères salutations.*

INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER DE LILLE

FONDATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
(Arrêté du 18 décembre 2008)



Directeur : Professeur J. KREMBEL

Monsieur le Maire

Mairie de Escaudoevvres
62124 ESCAUDOEVVRES

Site WEB : ircl.univ-lille2.fr
Courriel : ircl.lille@inserm.fr
Nos Réfs.
JK/MG/2009
Objet :
Subvention 2009

Lille, le 18 Juin 2009

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions vivement pour la subvention de 200 Euros que le Conseil Municipal que vous présidez a bien voulu accorder à l'INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER DE LILLE, Fondation reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des dons et legs selon la législation en vigueur et depuis 2008 également des dons dans le cadre de l'Impôt Sur la Fortune (ISF).

Nous vous sommes très reconnaissants de l'aide que vous nous apportez, contribuant ainsi à mettre à la disposition des équipes de recherche pluridisciplinaires en cancérologie (médecins, pharmaciens, scientifiques) des équipements ultra performants dont l'IRCL, seul Institut Régional au nord de Paris doit se porter acquéreur pour faire progresser nos connaissances sur le dysfonctionnement cellulaire dont en particulier celui des cellules cancéreuses.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs et toute notre reconnaissance pour votre soutien.

Professeur J. KREMBEL
Directeur de l'IRCL

EXCEPTIONNEL À ESCAUDOEUVRES

LE CLOS SAINT PIERRE

**VOTRE FUTUR CADRE DE VIE
DANS UN COIN DE VERDURE...**

**A
VENDRE**



**29 PARCELLES
ENTIÈREMENT VIABILISÉES
DE 500 M² À 940 M²**

**LIBRE DE
CONSTRUCTEUR**

**PRIX TRÈS
ATTRACTIFS**



**CONTACT ET VENTES
M. Patrick HAGNERÉ
Tél : 03 21 19 01 50**

ESPACE HABITAT / 34-36, Boulevard Lafayette - 62100 CALAIS / Tél : 03 21 19 01 50

Adhérente à la Fédération Nationale des Entreprises Sociales pour l'Habitat

● Campagne betteravière

Nous vous informons que les transports de betteraves vers la sucrerie ont débuté le 14 septembre.

Compte tenu des prévisions de rendement agricole, la campagne devrait se terminer vers le 30 décembre 2009.



● Sécurité

Un petit rappel pour votre sécurité : en cas de non fonctionnement des feux tricolores, c'est la signalisation en place qui reprend ses droits : route prioritaire - stop - balise de priorité.



● Limitation 30 km/h rue d'Erre

Arrêté municipal portant limitation de la vitesse et réglementation de la circulation rue d'Erre (D61e) : de l'intersection avec la D630 rue Jean JAURÈS à la sortie de l'agglomération en direction de RAMILLIES.



La vitesse maximale autorisée dans la rue d'Erre (D61e) est fixée à 30 km/heure.

Des contrôles de vitesse seront régulièrement mis en place pendant la campagne betteravière du 14 septembre au 30 décembre 2009.

● Déjections canines : amendes - montant

En matière de salubrité et dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire dispose pour assurer la propreté des villes, notamment face au problème des déjections canines, de plusieurs possibilités d'intervention assorties le cas échéant d'amende.



En effet, la plupart des règlements sanitaires départementaux prévoient des interdictions de déjections canines dans différents endroits (trottoirs, pieds d'arbres, jardins publics, etc.) et des sanctions. Ainsi, le constat, par procès-verbal, du non-respect des arrêtés de police du Maire pris en application de son pouvoir de police générale défini à l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales et visant, par ailleurs, le règlement sanitaire départemental conduit à des sanctions pouvant aller jusqu'à une contravention de la troisième classe, c'est-à-dire jusqu'à 450 euros maximum en application des dispositions de l'article 131-13 du code pénal.

À défaut de prescriptions particulières dans le règlement sanitaire départemental, le Maire peut instituer une réglementation relative aux déjections canines et ce, en vertu de l'article L. 2212-2 précité, en prévoyant expressément une sanction.

Dans ce cas, et conformément aux dispositions de l'article R. 610-5 et R. 632-1 du code pénal, le Maire peut prévoir une contravention de la première classe, c'est-à-dire une amende pouvant aller jusqu'à 38 euros.

Les sachets étant volés, ils sont disponibles en Mairie afin de ramasser les crottes de la gent canine. Ce geste civique doit rentrer dans les mœurs.

● RSA

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est une nouvelle prestation entrée en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine. Il remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API).

Afin de tenir informé les bénéficiaires sur leurs nouveaux droits et les nouvelles modalités d'accompagnement, une série de réunions animées par Carole DUQUESNOY et Guillaume BODA (RGP) seront proposées aux allocataires du RSA? ainsi qu'à toute personne désirant des informations sur ce sujet.

Un test d'éligibilité au RSA est déjà accessible sur le site www.caf.fr (rubrique test RSA).

● Inscription sur les listes électorales

Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeur et qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale ou qui ont changé de domicile doivent demander leur inscription à la Mairie de leur domicile avant le 31 décembre.



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE, CULTURELLE ET DE LOISIRS

État Civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.

Rappel

Collecte des encombrants

Les objets devront être facilement chargeables et groupés sur les trottoirs sans gêner la circulation des piétons. Ils devront être déposés devant les habitations avant 6 h le matin.

Ramassage :

Mardi 27 octobre 2009.

Collecte des déchets végétaux

Le jeudi après-midi
jusqu'au 12 novembre 2009.